

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Il c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 20.- 11.- 6.25
Avec Bulletin officiel 27.- 15.- 8.25
ÉTRANGER : Demander le tarif

Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., tél. 212 36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 10 ct. le mm.
Suisse 13 . . .
Étranger 14 . . .
Réclames : Canton 22 . . .
Suisse 27 . . .
Mortuaires 16 . . .

Vers une double votation cantonale

En vertu des dispositions constitutionnelles prévoyant le referendum obligatoire, le peuple valaisan sera appelé, le 28 janvier prochain, à se prononcer sur deux lois nouvelles : celle du 18 novembre 1950 créant un fonds cantonal pour la lutte contre la tuberculose, et celle du 15 novembre sur l'imposition des véhicules à moteurs.

Certes, les citoyens ne se baltront pas jusqu'au dernier homme autour de ce double scrutin, mais il serait regrettable de les voir s'en désintéresser sous prétexte qu'il n'y a pas là matière à combats homériques.

Jusqu'ici, nous ne connaissons pas d'adversaires de ces deux lois et il ne s'en lèvera pas, spécialement en ce qui concerne la première.

Chacun reconnaît la nécessité de fournir aux ligues antituberculeuses les moyens financiers propres à lutter efficacement contre un mal qui a déjà fait chez nous tant de victimes.

Le canton subsidiait les ligues régionales à raison d'un montant annuel de 60 000 francs environ, réduits récemment à Fr. 45 000.— Or, les subsides cantonaux et fédéraux n'étaient en 1948 que de Fr. 119 892.— au total, alors que les dépenses ascendaient pour la même période à Fr. 227 076.—

Nous ne parlons pas de la contribution cantonale aux établissements de cure, qui s'élève annuellement à Fr. 230 000.— en chiffres ronds.

La loi nouvelle apportera vraisemblablement l'appoint nécessaire pour que nos ligues puissent boucler leurs comptes tout en intensifiant le dépistage et en portant secours aux malades nécessiteux.

Les ressources à cet effet seront trouvées par le truchement d'un timbre proportionnel frappant toutes décisions cantonales, patentes, permis, concessions, actes notariés, selon un barème allant de Fr. 0.50 à Fr. 50.— (ceci spécialement pour les concessions et naturalisations).

Le rendement envisagé est de l'ordre de Fr. 150,000.— par an, selon les prévisions du message du Conseil d'Etat.

Le tiers du produit du droit spécial prévu par la loi est affecté aux sanatoria et les deux tiers au fonds cantonal pour la lutte contre la tuberculose, c'est-à-dire aux ligues.

Ainsi, ces dernières seront moins tributaires de la charité publique pour l'accomplissement de leurs tâches et les cas de tuberculose pourront être signalés et soignés dans des conditions bien plus favorables que jusqu'ici.

Il vaut donc la peine que les citoyens accordent au problème qui leur est soumis toute l'attention qu'il requiert par son objet et par son but.

Durant plusieurs années, le timbre de la tuberculose était perçu à raison de Fr. 0.50 pour tous les permis, actes, autorisations, etc., en vertu du décret provisoire.

L'élément nouveau de la loi consiste en la progression des droits.

Ce système est plus équitable, et il a l'avantage surtout de créer des ressources bien plus substantielles.

On nous excusera de ne pas entrer plus avant dans l'examen du détail de la loi.

Notre but est d'attirer l'attention des citoyens sur l'importance du texte législatif plutôt que d'analyser son contenu.

La participation au scrutin dira si nous voulons aider nos autorités et la Ligue valaisanne, pour une plus grande efficacité dans la lutte qu'elles mènent depuis longtemps pour sauvegarder la santé publique.

La loi sur l'imposition des véhicules à moteurs peut apparaître d'une portée moins générale, et il est possible qu'elle seule, elle n'attirerait pas grande foule vers les urnes.

Cependant, il serait erroné de minimiser la portée de la réglementation nouvelle, car elle a une incidence certaine sur le développement de notre réseau routier.

Les associations professionnelles, comme le Touring-Club par exemple, l'ont bien compris, qui recommandent l'acceptation de

la loi, bien qu'elle représente une certaine aggravation des charges des détenteurs de véhicules.

Le système qui nous régissait jusqu'ici et qui avait le caractère d'une taxe ne rapportait pas à la caisse de l'Etat une contribution suffisante à l'entretien des routes, qui nous coûte environ 2,220,000 fr. par an. La dépense se montait en tout cas à ces chiffres en 1949.

Plus notre canton pourra consacrer d'efforts à la rénovation de nos principales artères, plus la Confédération nous accordera de subsides et plus notre propagande touristique aura pratiquement d'efficacité et de résultats tangibles.

La loi ne propose pas une contribution excessive de la part des détenteurs de véhicules, et l'augmentation qu'elle accuse par rapport aux taxes en vigueur nous laisse encore en-dessous de la moyenne suisse.

Pour le détail, nous renvoyons nos lecteurs au texte législatif publié récemment au « Bulletin officiel ».

Les personnes directement touchées par l'impôt admettront comme l'ont fait leurs organisations professionnelles, le sacrifice que la collectivité leur demande.

Elles exigent cependant que l'Etat, par son Département des Travaux publics envoie sérieusement la lourde tâche de l'amélioration de nos routes de façon à réhabiliter notre canton aux yeux des touristes et tout autre usager venant du dehors, tout en assurant à nos conducteurs de véhicules des conditions de circulation honnêtes et convenables.

Nous nous excusons d'avoir abordé et traité ces sujets en profane et d'une façon aussi sommaire.

Le but de ces quelques lignes était avant tout de rassurer les personnes plus ou moins touchées par les impositions nouvelles, quant à l'ampleur du sacrifice qui sera exigé d'elles, et de leur démontrer que celui-ci servira grandement au bien général.

Loin de nous la prétention de nous attendre, pour le 28 janvier, à une participation massive et enthousiaste, car nous savons qu'en principe une loi de plus équivaut à une liberté de moins.

Il n'est cependant pas téméraire d'exprimer la certitude que les citoyens valaisans acceptent de passer du régime des taxes à celui de l'imposition progressive, — ce qui est déjà un progrès en soi non négligeable, — et de contribuer par là au bien être et à la prospérité de notre canton.

A. T.

Il y en a tant...

Le monde est plein de commissions, sous-commissions et comités. C'est à la mode. Et puis, ça pose un homme de faire partie d'une commission. Rien de tel, vous savez bien, pour être sûr de faire plaisir à quelqu'un, que de l'appeler « Monsieur le Président ». Quatre-vingt-dix fois sur cent, on tombe juste et le visage de votre interlocuteur s'illumine. Certes, on ne précise pas s'il est président d'une importante commission internationale ou tout simplement du syndicat local d'élevage ou blanc des Alpes. Mais enfin, c'est un président, et cela seul compte. Il en est même qui font de ces titres un abus si comique qu'ils rejaillissent automatiquement sur l'autre moitié conjugale. Dépassez la Sarine et, pour vous attirer une sûre sympathie de toutes les « Frauen », appelez-les « Frau Präsident ». Les portes de leur salon vous seront largement ouvertes. Je ne résiste pas, ici, au plaisir de traduire l'inscription que j'ai eu une fois l'occasion de lire sur un papier à lettres en pure Japon. Il y s'agissait d'une « Madame-la-présidente-de-la-société-locale-amie-des-animaux ». Joli, n'est-ce pas ? Et ceux qui sont familiers avec la belle langue de Goethe peuvent tout de suite se rendre compte de l'effet que ça fait, malgré toute la sympathie que l'on peut avoir pour toutes les espèces de bipèdes et de quadrupèdes.

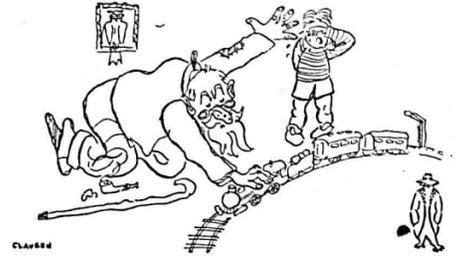
Bien sûr, il est une foule de manies bien plus

dangereuses que celles dont il est fait état plus haut. Je préfère infiniment mieux rencontrer un inoffensif président d'une inoffensive société régionale, et lui donner généreusement le titre auquel il a droit, plutôt que de me trouver nez à nez avec un disciple d'Al Capone. On saisira sans peine la différence... Entre une société qui ne poursuit pour but que l'amélioration d'une race bovine ou canine, et une autre qui vise au réarmement d'un pays, qui fait de l'excitation à la guerre, ou qui poursuit d'autres buts aussi peu glorieux, il y a, on le sait, un abîme.

Si notre petit pays est plein de comités et de présidents, le monde n'échappe pas davantage à cette invasion. Mais on ne peut pas être que tout marche aussi bien dans le monde que chez nous. Ah ! oui, il y en a des commissions, desquelles font partie toutes les têtes chauves de l'univers et où s'égosillent pas mal de linottes et de maîtres-chanteurs. Chacun de ces bonzes s'évertue à mettre de l'ordre dans l'univers. Mais les arguments de l'un sont toujours en contradiction avec ceux du voisin. Tous ces efforts conjugués mènent au plus indescriptible chaos. Vous voulez la paix ? Facile. Faites exactement ce que je veux et tout ira bien. Et à chacun son tour de tenir ce langage de pacifiste cent pour cent. On sait les résultats de ces laborieuses séances autour du tapis vert. Jamais, malgré les innombrables séances ordinaires et extraordinaires, malgré les avions qui traversent les continents pour transporter ces modernes colombes, qui ne brandissent pas toujours un rameau d'olivier, mais une bombe ou une mitrailleuse, malgré tout le tam-tam qui se fait au début de ces conciliabules, jamais, malgré tout, le monde ne se trouva au bord d'un semblable pré-cipice.

Et pourtant, combien de savants médecins es-

CONCOURS GRAND-DUC



chaque

1. à quel proverbe appartient ce dessin ?
 2. combien de réponses recevrons-nous ?
- Joindre à la réponse un emballage vide de café « Grand-Duc » dû au mardi 23 janvier à l'hoirie Charles Duc, à Sion
- Trois prix de 30 à 5 francs

CAFÉS & CACAOS Grand-Duc

saient de se pencher sur lui, combien de doctes conférences se tiennent au chevet du malade. La valeur de ces interventions nous laisse sceptiques.

Commissions et comités internationaux aux savantes abréviations, oui, bien sûr, mais qu'en reste-t-il sinon un peu de fumée dans un ciel déjà si noir ?

Après tout, je préfère, et de beaucoup, toutes nos sociétés locales et tous nos groupements dont, souvent, le but est de donner au mari l'excuse d'une rentrée tardive, mais qui sont bien plus inoffensifs que toutes les plus importantes conférences nationales ou internationales qui ressemblent parfois étrangement à une assemblée de comères un jour de lessive.

Jean Follonier.

De jour en jour

UN VÉRITABLE ROMAN POLICIER

Rebondissement de l'affaire Lugon et Mounir, les assassins d'Inversin
112 millions de francs marocains volés et retrouvés, en partie,
dans une « toile » à Saxon

Des inspecteurs de la Sûreté genevoise se sont rendus à Lausanne, pour y procéder, en collaboration avec la Sûreté vaudoise, à de nouveaux interrogatoires de Roger Lugon et René Mounir, écrit notre confrère « La Suisse ».

Les policiers vaudois et genevois, grâce à tous les renseignements recueillis au cours de longues enquêtes qu'ils conduisaient depuis longtemps déjà, ont pu obtenir des aveux qui leur ont confirmé, comme ils en étaient presque certains déjà, que la bande Lugon, Mounir et autres, était en relations avec de redoutables malfaiteurs français et leur permit de retrouver pour près de six millions de francs en billets de banque marocains dérobés en 1949 dans une imprimerie de la banlieue parisienne.

On se souvient que, dans la nuit du 7 au 8 mai 1949, une dizaine de bandits, armés de colts et de mitraillettes, avaient attaqué l'imprimerie Prior et Dubois, rue Boieldieu, à Puteaux, près de Paris.

Les malfaiteurs avaient profité de ce qu'un employé pénétrait dans l'imprimerie pour y entrer à leur tour.

Après avoir immobilisé les gardiens sous la menace de leurs armes, ils avaient emporté, et chargé sur une camionnette, neuf caisses contenant chacune 12,500 francs en billets de 500 francs, de la Banque d'Etat du Maroc, coupures qui venaient d'être imprimées.

On n'avait pu que relever le numéro des plaques du véhicule sur lequel ils avaient fui, non sans avoir bâillonné les gardiens.

Une enquête avait été aussitôt ouverte et les numéros des billets volés, que la Banque de France avait frappés d'opposition, avaient été

communiqués aux diverses polices et, à Genève, la Sûreté les avait fait connaître à tous les établissements financiers et agences de voyages de la ville.

Dans l'après-midi du 15 juin de la même année, un homme s'était présenté au guichet des changes de la Société de banque suisse, pour échanger des billets marocains pour une valeur de 500,000 francs français. L'opération prenant un certain temps, l'individu avait été prié de passer un quart d'heure plus tard.

Immédiatement, l'employé, qui avait été pris de soupçons, vérifiait les numéros des billets et constatait qu'il s'agissait des séries volées à Paris.

Il avait alors alerté la Sûreté et les autres établissements bancaires.

Quant à l'individu, sortant de la S. B. S., il avait traversé la rue et s'était rendu au Crédit Suisse, pour y répéter la même opération.

C'est là qu'il avait été arrêté par deux inspecteurs et conduit à l'Hôtel de police pour y subir un interrogatoire au cours duquel il avait prétendu que ces billets lui avaient été remis par un nommé « Mercier », au buffet de la gare de Cornavin, dans l'après-midi, pour être changés.

Les valeurs avaient été séquestrées et il s'a-

CORSO Martigny

Lundi 22 janvier, à 20 h. précises
(Train de nuit à 22 heures)

CONFÉRENCE

du Dr

Paul VOIVENEL

Le célèbre psychiatre de Toulouse

Sujet :

La Raison chez les Fous

et

La Folie
chez les gens raisonnables

GROS SUCCES A ZURICH

Location GAILLARD, tél. 6 11 59

CORSO MARTIGNY

Le nouveau triomphal succès du couple idéal

Michèle Morgan

et

Henri Vidal

dans

La Belle que voilà

Interdit aux moins de 18 ans

gissait au total de 2400 coupures de 500 francs, soit 1,200,000 francs français.

Il va presque sans dire que toutes les recherches effectuées aussitôt par la police pour retrouver le nommé Mercier, qui n'existait que dans l'imagination de B., demeurèrent sans résultats.

On comprend d'ailleurs fort bien, maintenant qu'on sait pour qui « travaillait » Bernard B., qu'il ait préféré se taire durant sa détention, que de risquer le même sort que celui qui fut réservé à Henri Inversin !

Poursuivant ses enquêtes, la police française devait parvenir, vers la mi-juin 1950, à appréhender, si ce n'est tous les auteurs de l'attaque à main armée de l'imprimerie de Puteaux, du moins une partie d'entre eux.

Il s'agit non seulement, évidemment, de repris de justice, mais de malfaiteurs classés parmi les plus dangereux du pays voisin et qui tous étaient recherchés pour de multiples délits et déjà évadés de prison.

Le coup avait été monté par André Bonnot, âgé de 27 ans et déjà condamné à vingt ans de travaux forcés et à cinq ans de prison pour agression à main armée, vol qualifié, etc., deux de ses acolytes, Pierre Ricard, dit « Bibi », et André Constantin, dit « Dédé le Suisse », et d'un ancien ouvrier de l'imprimerie Prior et Dubois, Octave Tarrier, âgé de 40 ans, demeurant à Paris, qui avait indiqué le vol à commettre et les circonstances les plus favorables pour réussir.

Devant l'ampleur de l'opération, Bonnot avait eu recours à une autre bande, celle d'Emile Buisson, dont le chef et les membres devaient être arrêtés à leur tour et approximativement à la même époque. Il s'agit de Léon Franck, dit « Jacques le Niçois », de Jean Soletti, garde de corps habituel de Buisson, et Edmond Radier, dit Monmon.

Quant à Emile Buisson, lui-même, dit « Fatalitas », il était considéré comme l'ennemi public No 1 depuis la mort de « Pierrot le Fou ».

Il est l'auteur, avec sa bande, de nombreux crimes et agressions à main armée commis ces dernières années dans la région parisienne, et qui lui rapportèrent de nombreux millions.

D'autre part, il avait exécuté, en pleine rue de Paris, le 8 juin 1949, un des membres de sa bande, Georges Poledri, qu'il soupçonnait d'être trop bavard. Ce bandit, Buisson, avait toujours réussi à échapper aux recherches depuis son évadement de l'hôpital de Villejuif, où il était parvenu à se faire hospitaliser, alors qu'il purgeait une peine de travaux forcés.

C'est avec de tels individus que la bande Lugon était en relations.

En effet, en juin 1949, Roger Lugon et René Mounir acquiescèrent à Paris, pour sept millions de billets volés à Puteaux et les payaient, prétendent-ils aujourd'hui — à moins que ces coupures leur aient — tout simplement été confiées ! — 35,000 francs suisses, somme qui avait été fournie au gang par Roger Lugon et René Schneider, que nous voyons ici pour la première fois réapparaître dans une nouvelle affaire.

Ce sont Lugon et Mounir qui, après les avoir apportés de Paris, avaient confié 1 million 200 mille francs de ces billets à Bernard B., pour les changer, celui-ci ne devant leur servir que de commissionnaire, moyennant une agréable participation.

Peu confiants de nature, Lugon et Mounir surveillaient l'opération et n'eurent d'autre souci, lorsqu'ils constatèrent « de visu » l'intervention de la police, que de faire disparaître le solde des coupures, soit 5,800,000 francs.

On plaça alors ces coupures, un volumineux paquet, dans une « boille » à lait que l'on s'en fut enterrer dans un pré, à Meyrin, où Mounir possédait un élevage de volailles.

Cette « boille » demeura là-bas un peu plus d'un an, soit jusqu'en automne dernier, date à laquelle elle fut sortie de terre et transportée en Valais pour être ensevelie de nouveau dans un verger, dans la cour d'un particulier de Saxon, habitant une ferme à une cinquantaine de mètres du village.

C'est là que, sur les indications données par le criminel, le sous-brigadier Dupuis et l'inspecteur Knecht, en compagnie des policiers valaisans, sont allés chercher ce trésor caché. Après avoir fait dégeler le sol, il fallut creuser à plus d'un demi-mètre de profondeur pour trouver un fût de fer. Ce fût, défoncé au bas, recouvrait la « boille » qui était soigneusement fermée et ficelée. Le fermier aurait pris possession de la « boille » sans en vérifier le contenu et l'aurait cachée comme on l'avait prié de le faire. Il conviendra d'établir si ce manque de curiosité peut se justifier ou si, au contraire, le fermier doit être poursuivi pour recel. Pour l'instant il n'a pas été inquiété, ce qui laisse supposer que l'on croit à sa bonne foi.

Ramenée à Genève, la « boille » fut ouverte dans le bureau de la brigade Weber et contenait effectivement les 5,800,000 francs provenant du vol de Puteaux.

N. R. de L.

Nouvelles étrangères

En Corée

NOUVELLE OFFENSIVE COMMUNISTE

Le communiqué de la 8e armée américaine déclaré vendredi que les troupes communistes ont pénétré dans les lignes des Nations-Unies dans les régions montagneuses. Après avoir formé divers groupes, elles ont passé à l'attaque sur le front est. Sur la côte orientale, des unités des Nations-Unies ont rejoint des positions au sud de Kangnung, à 40 km. au sud du 38e parallèle. Elles n'ont pas eu de contact avec les troupes communistes. Ces positions sont les plus avancées vers le nord que possèdent actuellement les Nations-Unies en Corée.

CHANGEMENTS DANS LE HAUT-COMMANDEMENT EN COREE

Le général Mac Arthur a annoncé vendredi que grand quartier général avait dû approuver, bien malgré lui, le renvoi de « commandants extrêmement capables ». Cette décision fait suite à un désir exprimé au département de l'armée à Washington de permettre à quelques hauts officiers de prendre alternativement un commandement, afin de leur permettre d'utiliser leurs expériences de la guerre ainsi acquise en Corée, au programme de réarmement. Le grand quartier général a déclaré dénuée de fondements les bruits selon lesquels le général Mac Arthur allait être relevé de son commandement. En revanche, le major-général Ruffner a remplacé le major-général Mc Clure le 14 janvier à la tête de la 2e division. Le major-général O'Donnell, jusqu'ici chef du commando de bombardiers, est retourné aux Etats-Unis et a été remplacé par le général de brigade Briggs. En outre, le chef d'état-major général, le général Collins, a annoncé que le commandant de la 24e division, le major-général Church et celui de la 7e division, le major-général Barr, allaient prochainement être remplacés en Corée.

LA GRANDE MISERE DES PETIS COREENS

Le total des enfants perdus arrivant à Taegu dépasse 5000, a déclaré le commandant Huhuk, de la police coréenne. « Nous n'avons ni logement, ni personnel pour soigner ces abandonnés. Tous les orphelinats de Taegu sont pleins. Nous n'avons pas d'autre solution que de demander à la 8e armée des Nations-Unies de s'en occuper », a-t-il ajouté. Le nombre de ces enfants augmente dans des proportions dramatiques et l'ONU sera obligée de considérer ce problème.

Nouvelles suisses

Cernier

UN SKIEUR FAIT UNE CHUTE MORTELLE

Le jeune Roger von Gunten, 17 ans, de Villiers s'est jeté contre un arbre en skiant. Le malheureux, qui souffrait d'une fracture du crâne a été conduit à l'hôpital du Val-de-Ruz, où il est décédé jeudi soir des suites de ses blessures.

Où se tiendra la prochaine séance de l'ONU ?

Genève trop cher !

Un porte-parole des Nations-Unies a déclaré que la prochaine session de l'Assemblée générale de l'ONU, en septembre 1951, à Paris, coûterait environ un milliard de francs. Le ministère français des Finances n'a pas encore décidé comment cette somme sera réunie.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Trygve Lie, a dûment proposé Paris comme siège de la prochaine assemblée générale en automne prochain.

Le porte-parole a ajouté que Genève avait posé sa candidature comme siège de cette session et que les autorités suisses avaient appuyé cette demande.

Il estime que la session de l'Assemblée générale qui, à Paris coûtera un million de dollars, aurait nécessité, à Genève, 1,5 million de dollars.

M. Trygve Lie a retardé son départ à Lake Success à dimanche et c'est seulement après son retour aux Etats-Unis qu'il fera connaître sa décision.

GROS CAMBRIOLAGE A GENEVE

8000 francs emportés

En passant par une porte de l'arrière, donnant sur la rue du Vieux-Collège, des malandrins ont pénétré cette nuit dans les locaux de la Maison Bornet S. A., eau, gaz, électricité, 8, rue de Rive. A l'aide d'outils pris dans l'atelier, les cambrioleurs ont forcé un petit coffre-fort mural, qu'ils déléstèrent de son contenu, soit quelque 6000 francs en billets, et fracturé le tiroir d'une caisse enregistreuse, qui fut vidée des coupures qu'il enfermait, soit environ 2000 francs. Les nocturnes visiteurs ont, en effet, négligé la monnaie... qui ne les intéressait pas.

Le sous-brigadier Anex, les inspecteurs Bryand et Christinat, de la brigade de Sûreté Weber, ainsi que M. Lanier, du Laboratoire de police scientifique, se sont rendus sur place aux fins d'enquête.

Nouvelles locales

Carnaval à Martigny

8 CORPS DE MUSIQUE

Le comité de Carnaval est heureux de pouvoir annoncer à la population que 8 corps de musique participeront aux fêtes de Carnaval 1951 : « La Lyre de Montreux », « L'Instrumentale de Territet », « La Clique d'or de Lausanne », « L'Harmonie municipale de Sierre, La Géronde », l'Harmonie de Chamoson « La Villageoise » ; la fanfare de Doréaz « La Villageoise », la fanfare de Bovernier « L'Echo du Catogne », la « Fanfare municipale de Martigny-Bourg » et l'« Harmonie municipale de Martigny-Ville ».

Rappelons que pour la première fois, trois grands cortèges costumés se dérouleront dans la cité d'Octodure : dimanche 28 janvier ; dimanche 4 février et mardi-gras 6 février.

La première manifestation de Carnaval aura lieu samedi 27 janvier, à 16 heures, au Casino, avec le Thé d'Enfants avec grand concours costumé, et prix.

Quant à la proclamation officielle elle aura lieu dimanche matin 28, à 11 heures, sur la Place Centrale.

Les bals costumés du dimanche 28 janvier, soit au Bourg, soit en ville, sont placés sous le signe des « Bals du Prince », au profit de ses œuvres de bienfaisance (Les Colonies de Vacances).

Dernières instructions

1. Déjà, on nous annonce plusieurs établissements publics décorés. Tout le monde doit se mettre au travail. Le concours de vitrines et cafés aura lieu vendredi prochain.

2. « La Bise » : les vendeurs sont priés de s'inscrire immédiatement à l'imprimerie Monfort. Ils recevront la semaine prochaine, par écrit, toutes instructions.

3. La population de Martigny-Ville, Bourg, Bâtiaz, Combe, est avisée que l'insigne obligatoire (1.50) est valable pour les trois cortèges.

4. Les enfants qui possèdent des costumes de Carnaval et qui seraient disposés à prêter leur concours au comité sont priés de s'inscrire auprès de M. Grandmoussin. Ils seront rétribués.

5. A l'occasion de la manifestation spéciale du mardi gras, sur la Place Centrale à Martigny-Bourg, un concours d'amateurs est prévu. Le Prince récompensera les meilleures productions. Les intéressés voudront bien s'inscrire auprès de Mme Simonetta.

« LA BELLE QUE VOILA »

avec Michèle Morgan, au Corso

Vous qui avez aimé « Aux Yeux du Souvenir », « Fabiola », « La Symphonie pastorale », ne manquez pas d'aller au CORSO voir le nouveau triomphal succès du couple idéal Michèle Morgan et Henri Vidal : LA BELLE QUE VOILA.

C'est le drame poignant des passions humaines... « Elle était belle entre les belles et savait que ne comptent pas les infidélités du corps. Son cœur resta toujours pur, à l'image de ses yeux qui avaient la pureté d'un lac sous un ciel d'été. (Vicki Baum).

Horaires : tous les soirs ; dimanche, matinée à 14 heures 30. Toutes les places numérotées. Tél. location : 6.16.22.

Important : interdit aux moins de 18 ans.

Une des plus originales fêtes populaires du Vieux-Pays avec ses amusants cortèges costumés qui se dérouleront cette année — et pour la première fois — deux dimanches consécutifs : 28 janvier et 4 février et Mardi gras 6 février, par n'importe quel temps.

Départ des cortèges : 14 h. 30 (Mardi gras : 14 heures)

CARNAVAL
de Martigny

1951

40 chars, groupes **8** corps de musique. **Bals masqués**

avec concours richement doté de prix
Bataille de confetti - Trains spéciaux

Mardi gras 6 février, GRAND CARNAVAL à Martigny-Bourg (départ. Martigny-Ville) avec le traditionnel enterrement de la « Pourlatze ».

Cinéma pour enfants et famille, au Corso

Dimanche 21 janvier, à 17 heures, au Corso, un magnifique spectacle pour enfants et familles. Au programme : LE FILS DE LASSIE. Enfants Fr. 1.—, parents 1.80. Attention une séance et unique séance.

Les grandes conférences du Corso

On nous a souvent demandé d'inscrire un médecin au nombre de nos conférenciers. Sur le conseil de l'Association des conférences de la ville de Zurich, où le Dr Voivenel a fait des conférences qui ont enthousiasmé ses auditoires, nous nous sommes adressés à ce grand psychiatre de Toulouse.

Le Dr Paul Voivenel, orateur et savant humain et plaisant, grand défenseur du vin et de l'esprit, donnera une conférence au Corso de Martigny, lundi 22 janvier, à 20 heures précises sur le sujet : « La raison chez les fous et la folie chez les gens raisonnables ».

Nul doute que tout le Valais littéraire viendra avec plaisir inaugurer la série des « grandes conférences du Corso ».

La location est ouverte à la librairie Gaillard. Places à 2.40, 2.80 et 3.40.

Important : La conférence se termine pour les derniers trains à 22 heures.

St-Maurice - Roxy

Voici enfin « Les Sœurs casse-cou » ou « Deux petites Sœurs à la page ». La foi soulève les montagnes ! Et on le verra bien avec ces deux religieuses venues de France en Amérique pour y construire un hôpital pour enfants, Pas de protections ; aucun moyen financier ; mais un désir fervent, auquel elles associent Dieu, de venir en aide à ceux desquels il est dit : « Laissez venir à moi les petits enfants ». D'abord trouver l'emplacement idéal. Un choc : c'est là, sur la colline. Seulement le terrain appartient à un gangster qui vit à New-York. Allons à New-York. Et nos deux Sœurs avec leurs fronts purs, leurs yeux clairs où se perçoit un reflet du ciel, pénètrent en ces lieux où ne se risquent guère d'habitude les voiles noirs et blancs des religieuses. Elles auront leur terrain. C'est ensuite la recherche des fonds. Les dollars doivent sortir des poches et les chèques des portefeuilles. Sans peine ?... Pour gagner 500 dollars une des deux sœurs se rappelle qu'elle fut avant d'entrer dans les ordres, championne de tennis. Reprend la raquette, etc... perd... On perd d'un côté mais on a gagné de l'autre. Quant on a la foi. L'Hôpital sera construit.

Le but qu'elles poursuivent les mènent dans tous les milieux jusque chez des gangsters, les obligent à se servir d'une jeep et la lancent à 100 à l'heure, heureusement la guerre leur a appris à surmonter bien des difficultés mais la foi les tient et leur permettra d'arriver à leurs fins.

La semaine prochaine, vendredi, samedi et dimanche : « MARIA GORETTI ». Retenez vos places d'avance.

Bagnes - Cinéma

Cette semaine « VERTIGES », une réalisation de grande classe de Richard Pottier sur un sujet nouveau et exceptionnel. Un film qui s'adresse à toutes les femmes, épouses, mères et même aux hommes ! Raymond Rouleau incarne le personnage du Dr Favier avec une habileté extraordinaire. A ses côtés, Micheline Francney et Jean Debucourt rivalisent de talent. « VERTIGES » est une tranche de vie vécue d'une saisissante beauté. Samedi et dimanche, à 20 heures 30. Moins de 18 ans pas admis.

AVEC NOS DOUANIERS

Les concours à ski du Corps des gardes-frontière se sont déroulés à Andermatt, le 17. 1. 51, dans des conditions très favorables. On notait la participation de patrouilles des corps des douaniers autrichiens et italiens. Voici les résultats qui nous intéressent plus spécialement en

Catégorie lourde : 23 km., 900 m. de montée, 19 équipes. — 1. Patr. cpl. Jules Mayoraz, Ve arrdt, Lausanne, avec les gdes fr. Girard, Rausis et Sierro, 1 h. 49 min. 2 sec. ; 2. patr. app. Max Meili, IIIe arrdt, Coire, 1 h. 52 min. 36 sec. ; 3. patr. app. Alfred Stähli, Ve arrdt, Lausanne, 1 h. 54 min. 27 sec. ; 7. patr. douaniers autrichiens, 2 h. 01 min. 12 sec. ; 10. patr. douaniers italiens, 2 h. 5 min. 46 secondes.

Les Italiens ont été handicapés par les résultats de tir. La technique et l'entraînement des patrouilles italiennes et autrichiennes sont excellents. Elles pourraient fort bien nous réserver des surprises lors des prochains concours, qui se dérouleront à Innsbruck à fin janvier.

Course de descente. 68 concurrents. — 1. cpl. Jules Mayoraz, Zermatt, 3' 28" 2 ; 2. gde fr. Bechter, Autriche, 3' 30" 8.

Nous vives félicitations au caporal Mayoraz pour sa double victoire, ainsi qu'à ses camarades patrouilleurs.

CONCOURS « GRAND-DUC »

Proverbe : « Quand le chat est loin, les souris dansent ! ». Réponses : 226.

1er prix Fr. 30.— : Mlle Dubuis Yvonne, Savièse ; 2e prix Fr. 10.— : Mlle Georgette Savioz, Sierre ; 3e prix Fr. 5.— : M. Favre Ed. de Félicien, Savièse. Prix de consolation : Mme Laurent Chevrier, Evolène, M. Pont Roland, Sierre.

Leopold Levaux sera aussi à Martigny

C'est dimanche, le 21 janvier, à 17 heures, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, que L. Levoux, écrivain et professeur de l'Université de Liège, parlera sur l'« Eglise et le drame contemporain ».

L'orateur a commencé son actuelle tournée en Suisse par Porrentruy. Voici ce qu'a dit de sa brillante conférence LE PAYS : « C'est bien du tout bon, du tout grand, tout profond et tout éloquent Levoux qu'a entendu, hier soir, la foule attirée dans la grande salle de l'Inter par le renom du conférencier... La foule a compris et applaudi la magnifique éloquence chrétienne dont l'illustre professeur, psychologue, philosophe et apôtre habilla son exposé... De son côté, LE JURA écrit : « Entretien amical, familial, extrêmement corrélatif et conclusion singulièrement éloquente et émou- (Suite en quatrième page.)

Machine à tricoter

TRIMAC

tricote toutes les laines comme à la main
F. Rossi, Av. de la Gare, Martigny. Tél. 6.16.01



Harmonie des saveurs...
l'arôme des plantes alpines
allié au goût de la gentiane...
c'est Diablerets l'apéritif complet

Profitez

de la

VENTE AU RABAIS

Manteaux depuis Fr. 69.—, 79.—, 89.—, 99.— en tissus chevronné et velours de laine.

Robes depuis Fr. 35.—, 39.—, 49.—, 59.—, 69.—, en jersey pure laine et soie

Blouses et Jupes depuis Fr. 15.— en lainages qualité

Robes de chambre depuis Fr. 35.—, 39.—, 49.—, 59.—

ainsi que d'autres articles de qualité à des prix très avantageux.

Marie-Claire

Av. de la Gare — SION — Tél. 2.21.66

Sœurs Grichting

Voyez nos vitrines. Une visite dans nos rayons vous convaincra.

bien meublé
REICHENBACH & CIE SA
FABRIQUE DE MEUBLES - SION & MONTHEY

Maison spécialisée en charcuterie italienne cherche voyageur-représentant

bien introduit auprès des boucheries, charcuteries, magasins de comestibles du Valais. Offres sous chiffre A. 3298 O Publicitas, Lugano.

Mélasse de table

1re qualité, en bidons de 12,5 kg., à Fr. 1.50 le kg.; envois contre remboursement. Livraison franco à partir de 25 kg. Nous recommandons également nos excellentes confitures pur fruit.

Fabrique de conserves de la Plaine du Rhône, Tél. 6.80.84, Noville-Villeneuve.

A vendre, à Bex,

bâtiment rénové

de deux appartements, avec verger arborisé attenant de 4500 m2, et grand bûcher. Prix le plus offrant. S'adresser par écrit au Nouvelliste sous T. 7948.

Restaurant sans alcool du département social romand cherche pour début février

jeune fille

sérieuse et active connaissant le service de table en qualité de fille de salle

Faire offres avec photo et copies de certificats à Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17, Neuchâtel.

On cherche un

associé

dans une petite industrie en Valais. Occupation assurée d'ici un mois. Apport Fr. 6000.—, Pressant. Ecrire au Nouvelliste sous chiffre A 7955.

ROXY - St-Maurice

Samedi et dimanche à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30.
Les aventures micabolantes de deux anges sur terre!
Elles convertissent un gangster!
Elles inspirent un compositeur de jazz!
Un chauffeur y laisse sa jeep...
De l'humour jusque dans l'émotion...
Du rire jusqu'aux larmes

Les sœurs casse-cou

(Deux petites sœurs à la page)
Dès vendredi prochain jusqu'à dimanche soir
« MARIA GORETTI »
Retenez vos places. Tél. (025) 3 64 17

Hôtel de Ville - Martigny Conférence Léopold Levaux

Dimanche 21 à 17 h.
Places: Fr. 1.65 et 2.20 (Voir communiqué)

St-Maurice - Carnaval

Les personnes qui désirent participer au cortège du Carnaval de St-Maurice avec un char ou en groupe, sont priées de s'annoncer sans tarder à M. Jean Fournier, président du Comité.

A vendre, au centre du Valais

épicerie-mercerie

loyer bas. Pour traiter, capital nécessaire Fr. 15.000.—. Offres par écrit sous chiffre P 1570 S Publicitas, Sion.

A vendre, à St-Maurice, joli

bureau-ministre

tout bois dur. En parfait état. Prix très avantageux. S'adresser au Nouvelliste sous chiffre Y 7953.

A vendre environ 2500 kg.

FOIN et REGAIN

1re qualité. S'adresser chez Pannatier Henri, St-Léonard.

A vendre

balles d'épeautre

par wagons de 5 tonnes. Prix avantageux. Fritz Maeder et Cie, Zollbrück, Berne. Tél. 29.09.

Radio-Programme

Samedi 20 janvier

SOTTENS. — 7 h. 10 Radio-Lausanne vous dit bonjour!... 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos et concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Variétés populaires. 12 h. 30 Chœurs de Romandie. 12 h. 45 Heure. Informations.

12 h. 55 Orchestre. 13 h. 10 Vient de paraître. 14 h. La paille et la poutre. 14 h. 10 Ballet. 14 h. 20 Les chasseurs de sons. 14 h. 40 La vie des affaires. 14 h. 50 L'auditeur propose... 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 Swing-Sérénade. 18 h. Communications diverses et cloches du pays: Saint-Bernard (Valais). 18 h. 05 Le Club des Petits Amis de Radio-Lausanne. 18 h. 40 Le courrier du Secours aux enfants. 18 h. 45 Piano. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 14 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 45 Y en a point comme nous! 20 h. 05 Jacques Hélian et son orchestre. 20 h. 25 Contes de Fées pour grandes personnes, divertissement radiophonique. 21 h. Vedettes en visite. 21 h. 25 «... Tout le monde y danse en rond!...» 21 h. 50 Les Variétés du Samedi. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Radio-Lausanne vous dit bonsoir!...

BEROMUNSTER. — 17 h. 30 Pour Madame. 18 h. Quintette. 18 h. 30 Entretien. 18 h. 45 Chants. 19 h. Cloches du pays. 19 h. 02 Récital d'orgue. 19 h. 27 Communiqués. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Echo du temps. 20 h. Ensemble récréatif. 20 h. 30 Concert. 21 h. Opérette de Joh. Strauss. 22 h. Informations. Heure. 22 h. 05 Soirée dansante.

Dimanche 21 janvier

SOTTENS. — 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Concert de musique ancienne. 8 h. 45 Grand'messe. 9 h. 50 Intermède. 9 h. 55 Sonnerie de cloches. 10 h. Culte protestant. 11 h. 20 Les beaux enregistrements. 12 h. 15 Causerie agricole. «Il faut s'entraider, c'est la loi de la nature», par M. l'abbé Crettol, recteur de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf. 12 h. 25 La Course au trésor. 12 h. 30 Au théâtre avec Richard Strauss. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Résultats de la Course au trésor. 13 h. 05 Caprices 51. 13 h. 45 Les propos de M. Gimblette. 14 h. La pièce du dimanche: Le Roi et la Marmite. 14 h. 45 Reportage d'un match de hockey sur glace, Squibbs. 16 h. 30 Musique de danse. 17 h. Une heure de musique par la Ménestrançie. 18 h. L'Heure spirituelle. 18 h. 15 Musique religieuse. 18 h. 30 Entretien catholique. 18 h. 45 Les Championnats romands de ski et les résultats de ski et les résultats sportifs. 19 h. 13 Heure. Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Sourire aux lèvres. 19 h. 40 Sur un rythme de valse. 20 h. Les grands classiques: Le Jeu de l'Amour et du Hasard. 21 h. 30 Divertissement style XVIIIe siècle. 22 h. Deux aspects de l'œuvre d'un compositeur contemporain: Guy Ropartz. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 L'Heure exquise.

BEROMUNSTER. — 17 h. 30 Les sonates de Beethoven. 18 h. Résultats sportifs. 18 h. 05 Musique religieuse. 18 h. 15 Culte catholique. 18 h. 40 Musique italienne. 19 h. 25 Communiqués. Le programme. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Chronique sportive. 19 h. 55 Chants de Joh. Brahms. 20 h. 15 Evocation. 21 h. 25 Hôtes de Zurich. 22 h. Informations. Heure. 22 h. 05 Causerie. 22 h. 40 Ensemble musical.

Chauffeur

poinds lourd, possédant permis rouge depuis 20 ans (aucun accident), cherche place stable.

S'adresser sous chiffre P. 1518 S. Publicitas, Sion.

Meubles anciens

A vendre, pour cause de départ:

1 armoire fribourgeoise, 1 commode-secrétaire (trois corps), 1 table, 1 bahut.

S'adresser sous chiffre P. 1435 S. Publicitas, Sion.

Première qualité

Pneus de vélo

Fr. 7.— 8.—

Chambre à air de vélo

Fr. 3.—

Toutes les dimensions, livrables tout de suite et continuellement. Indiquer: dimensions et tringlés ou talons.

A. Heusser, Pneu-Import, Schützeng. 29, Zurich 23.

Chevaux et mulets

Vente — Achat — Echange DUMOULIN François, Savièse. Tél. 2.24.58.

OCCASION à l'état de neuf!

BAIGNOIRES

émail, sur pieds et à murer 25 BOILERS ELECTRIQUES de 30, 50, 100 et 150 litres

25 CHAUDIERES à LESSIVE 165 lit., à bois, galvanisées, avec chaudron neuf Fr. 125.— entièrement neuves Fr. 245.— LAVABOS, EVIERS, W.-C., complets, prêts à installer

Comptoir Sanitaire S. A. 9, rue des Alpes, Genève. Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

Je cherche pour tout de suite ou date à convenir une

apprentie fille de salle

ainsi qu'une

sommelière

connaissant bien le service de restauration. Faire offres avec photo et certificats au Restaurant Strauss, Neuchâtel.

A vendre jolie

propriété

avec maison d'habitation de deux appartements de 2 et 3 pièces, en bon état, galerie, soleil, vue, grand verger et jardin attenant ainsi que grange, écurie, bucher, chambre à lessive, autres parcelles et vignes si on le désire, à discuter. S'adresser à Emile Dupertuis, Anlagnes sur Olon.

fourgonnette Ford

11 HP., modèle 37-38, en parfait état. Convient pour boucher. Event. échange contre bétail ou autre. Schmid Ignaz, Agarn. Téléph. (027) 5.32.79.

On cherche, dans places bien rétribuées,

vacher domestique de campagne

charretier bonne à tout faire

Les intéressés reçoivent contre Fr. 2.— en timbres des offres à choix par le bureau de placement EXPRESS, Soleure. Tél. (065) 2.26.61.

Les personnes cherchant un emploi ne paient pas de frais d'intermédiaire.

A vendre, belle situation idyllique

hôtel-restaurant

avec 18 poses de terrain et forêts arrondis, grange-écurie, grand poulailler, ainsi que magnifique GROTTES avec éclairage électrique et beaucoup visitée. Recettes de l'année écoulée pour la grotte Fr. 10.000.—. Capital nécessaire Fr. 50.000.—.

Offres sous chiffre OFA 12.612 A à Orell-Füssli, Annonces S. A. Bâle 1.

Durant les travaux du Mauvoisin

POURQUOI PAYER UN LOYER... alors que vous pouvez devenir propriétaire d'une maison familiale neuve, à Martigny, payable par mensualité de Fr. 150.— environ. S'adresser à Paul Pellaud, Sion. Tél. (027) 2.23.19.

A vendre, à Martigny-Ville, en bordure de la voie ferrée et d'une route

verger

de 1700 m2. Peut convenir spécialement comme terrain industriel et terrain à bâtir. Pour traiter, s'adresser à Me Edouard Morand, notaire, à Martigny-Ville.

A vendre

Simca 6 H.P.

cond. int. 1946 en parfait état. Bas prix.

Garage National, Saxon.

Transports

à vendre concession de 6 tonnes avec ou sans camion.

S'adresser sous chiffre P 1590 S à Publicitas, Sion.

On demande

jeune fille

travailleuse pour la cuisine. Occasion d'apprendre le service. (Aide au service). Offres à Fam. Aebischer, Hôtel Sternen, Heitenried (Frbg). Tél. (037) 4.51.16.

On cherche

JEUNE FILLE

présentant bien comme sommelière, ainsi qu'une

FILLE DE CUISINE

Bons gages et vie de famille assurés.

S'adr. à Léon Roy-Meyer, Restaurant de l'Ours, St-Ursanne. Tél. (066) 5.31.14.

Machine Universelle

neuve 40 et 50 cm. de largeur, prix avantageux.

Fritz ZEMP, Wolhusen, Lucerne. Tél. (041) 6.51.84.

TRAVESTIS

Grand choix pour hommes, dames et enfants, chez Mme Simone Grandmoulin, Quartier de Plaisance, Martigny-Ville. Tél. 6.12.33.

A vendre des

pommes Canada

tout 1er choix au prix de 45 cts le kg. ainsi que 50 litres d'eau-de-vie de pruneaux à 45.— au prix de Fr. 6.— le litre.

S'adresser à Publicitas, Sion sous P 1584 S.

Baisse du prix des oeufs

de 3 cts, prix de vente 34 cts pièce, garantis frais

Association des viticulteurs professionnels romands

CARNAVAL

ORCHESTRE

1er ordre LIBRE 3, 4 ou 5 musiciens

GASTON DUBI, Martigny-Croix. Tél. 6.15.34

A vendre à Sierre maison

de 3 étages, confort, construction 1940, 3 grands locaux, jardin 1200 m2, vigne 1500 m2, le tout attenant.

S'adresser au Nouvelliste sous Z 7954.

On cherche pour la saison prochaine, deux bonnes

Effeuilleuses

Faire les offres à M. Marius Duruz, à Vuflens-le-Château sur Morges (Vaud).

A remettre

café-brasserie

avec installation moderne, caves vitrifiées, monte-vin, caveau à bière, etc., Fr. 90 mille.

Ecrire sous chiffre B 28025 X Publicitas, Genève.

Mariage

Valaisan, ouvr. cath., sérieux, travailleur, désire conn. vue mariage fille de 20-25 ans, gentille, honnête. Offres sous chiffre D 2491 X Publicitas, Sion.

Jeune FILLE

17 à 20 ans, débrouillarde, cherchée pour travaux faciles. Joindre photo qui sera retournée, avec prétentions de salaire, date à convenir. Boulangerie G. Courvoisier, 7, rue Servette (près Gare), Genève.

A vendre

CAR SAURER

30 places (benzine, usagé, état de marche, Fr. 10.000.— et joli petit car Renault, à benzine, 26 places, Fr. 12.000.—.

Auderset et Dubois, 16, pl. Cornavin, Genève, Tél. (022) 2.60.00.

On demande pour Carna-

val ORCHESTRE

2 musiciens. Faire offres au Comité de Jeunesse de Verségères, Bagnes.

Mariage

JEUNE FILLE 26 ans, catholique, aimerait rencontrer jeune homme sérieux, travailleur, ayant place stable, discrétion absolue.

Faire offres au Nouvelliste sous chiffre V 7950 avec photo et lettres détaillées.

Je prendrais une VACHE

à l'hivernage, ayant 7 à 8 litres par jour. S'adresser à Jules Rimet, Epinassy.

A vendre

chien briard

8 mois, bon marché. S'adresser au Nouvelliste sous V 7951.

A vendre

pousse - pousse

blanc avec housse. S'adresser au Nouvelliste sous X 7952.

A louer, à Sion,

appartement

de 4 pièces, cuisine salle de bains, tout confort, dans immeuble moderne. Ecrire sous chiffre P 1555 S Publicitas, Sion.

Vignes

A vendre, commune d'Yvorne, env. 3000 m2, en plein rapport, vin de 1er choix. Eventuellement conviendrait pour construire, prix Fr. 4 m2. Ecrire sous chiffre P 1568 S Publicitas, Sion.

Bonne à tout faire

sachant cuire, est demandée. Bons gages, S'adresser à M. Vernay-Selz, Sion.

Chronique sportive

Ski

LA PARTICIPATION A LA SEMAINE INTERNATIONALE DE SAUT SERA BIEN TOT COMPLETE

La Fédération suédoise de ski, après avoir envoyé à la fin de la semaine dernière l'inscription de Thure Lindgren, deuxième aux championnats du monde, du champion junior Hans Nordin et du sauteur bien connu Sven Petterson, fit savoir lundi que Sven Petterson n'avait pas obtenu de congé et qu'il serait remplacé par un autre très bon sauteur Sven Sundström d'Oestersund.

L'Autriche sera représentée par Sepp Bradl qui compte parmi l'élite des sauteurs de l'Europe centrale ainsi que par Steinegger et Schlemmer. Ces deux derniers ont obtenu de forts bons résultats au concours de saut de «Berg Isel», organisé dernièrement à Innsbruck.

La situation est assez mauvaise en ce qui concerne les Italiens et les Français. Tous les grands sauteurs italiens sont blessés actuellement. La Fédération française de ski a téléphoné qu'il lui est impossible de céder à une équipe. Les résultats plutôt moyens obtenus par les sauteurs français aux concours internationaux organisés jusqu'ici est peut-être la cause de cette défection.

Par contre, les participants suisses sont maintenant connus. Il s'agit de Fritz Tschannen, Andreas Däscher, Rodolphe Bärtschi, Jacques Perretten, Alphonse Supersaxo, Nicolas Stump, Fritz Schneider, Conrad Rochat et Georges Keller, qui sauront certainement défendre les chances de la Suisse. Ils n'auront certes pas la tâche facile, face aux spécialistes scandinaves et aux intrépides sauteurs autrichiens et allemands qui s'appliquent à sauter très loin.

Les Suédois devant participer à leurs championnats nationaux la dernière semaine de janvier, ils n'arriveront qu'après les deux premiers concours de St-Moritz et Unterwasser. Ils participeront donc au concours d'Arosa et au concours final au Locle.

L'éditeur du «SPORT» attribue un prix d'honneur, sous forme d'une belle canne d'étaïn au sauteur qui aura obtenu le meilleur classement général.

AVEC LE SKI-CLUB DE DAVIAZ

Le Ski-Club de Daviaz qui, grâce à ses jeunes champions, s'est taillé une belle réputation, organisera son grand concours le 28 janvier prochain. Le matin, sur 12 km. env., épreuve de fond et l'après-midi slalom géant, tel est brièvement le programme sur lequel nous reviendrons plus en détail durant la semaine prochaine. Six challenges seront en compétition et tout laisse prévoir une belle lutte sportive, les détenteurs n'ayant pas du tout l'intention de se laisser enlever les précieux trophées.

Quelques manifestations des 20 et 21 janvier

A Reconville et Malleray se courent les championnats jurassiens de ski. Si Georges Schneider est imbattable au slalom et en descente, dans la catégorie seniors, le junior Perret apparaît également trop fort pour ses concurrents. Dans le fond, par contre, lutte serrée entre le chevronné Marcel Mathey et le coureur d'élite Fritz Châtelain.

A Villars auront lieu les championnats de l'Association régionale romande. Jacques Perretten en sera certainement la figure la plus marquante, après celle de Fernand Grosjean qui enlèvera peut-être la descente et le slalom. Chez les dames, duel Ausoni-Abetel, au résultat bien imprévisible.

Aux Avants sur Montreux, le temps permettra-t-il le déroulement normal des championnats suisses de bobsleigh ? Six clubs se sont inscrits, avec 14 équipes. Regrettons l'absence de Crans, sans doute motivée par les championnats valaisans de ski. Montana, par contre, sera là et représentera dignement le canton.

Le Championnat suisse de hockey sur glace continuera dimanche avec trois rencontres seulement, mais d'importance : Lausanne-Arosa, Zurich-Davos, Young-Sprinters-Grasshoppers. Si le résultat de la rencontre lausannoise est une question de prestige, à Zurich, Davos jouera sa dernière chance. Le club grison doit absolument gagner ses deux dernières parties pour garder quelque espoir de participer aux finales. A Neuchâtel, Young-Sprinters aura la possibilité de refaire le terrain perdu, son adversaire l'ayant battu à Zurich. Perdants, les Neuchâtelois auront la périlleuse mission d'affronter le champion de la Ligue nationale B.

Le championnat suisse de football achèvera, en partie, de compléter son programme du premier tour avec les matches suivants : Bellinzzone-Locarno ; Chaux-de-Fonds-Young Fellows ; Chiasso-Bâle. Si Locarno fournira un grand effort pour s'éloigner d'une zone dangereuse, Chiasso, lui, pourra en cas de succès reprendre la tête du classement. Bâle doit accuser son élimination de la coupe et une nette victoire des Oberer et consorts ne nous étonnerait pas. Cantonal se rendra à Berne, précisément pour cette fameuse coupe. Quinche et ses hommes se sont bien préparés pour ce grand événement et l'on se demande si les Neuchâtelois ne vont pas trébucher après avoir réussi l'exploit d'éliminer Servette. Nous risquerions, dans ce cas, de n'avoir pas une équipe romande en finale, car rien nous dit que Chaux-de-Fonds, futur adversaire du vainqueur, gagnera son match. Cantonal, s'il est vainqueur, nous enlèvera toute incertitude quant à la représentation romande à cette grande fête du football suisse qu'est la finale de la coupe, le lundi de Pâques, sur le Wankdorf à Berne. E. U.

VINGT TITRES DE CHAMPIONS SERONT EN JEU A ADELBODEN

Il est hors de doute que l'immense intérêt que tous les clubs et tous les skieurs de Suisse témoignent envers la première semaine des Championnats suisses qui aura lieu du 4 au 11 février à Adelboden et dû en premier lieu au fait que vingt titres seront en jeu. En effet, les dames luteront (Suite en quatrième colonne.)

La meilleure chaussure de sport c'est la **MOLITOR**
 Vous la trouverez chez Th. BREU, Monthey, avec tous les accessoires pour l'alpiniste.
 Atelier de Sports et Carrosserie. Tél. 425.84.

Plantations de vignes greffées en 1951

Le moment étant venu de préparer la reconstitution du vignoble au printemps 1951, nous rappelons aux milieux intéressés ce qui suit :

En vertu de l'arrêté du Conseil d'Etat du 12 février 1946, les plants américains disponibles et commandés à temps sont réservés avant tout à la reconstitution du vignoble qui existe actuellement et à la conversion en vignes des terrains déjà cadastrés comme tels.

Distances à adopter suivant nature du sol, situation et méthode de culture :

	Ecartements entre lignes ceps	Surface occupée par cep	Nombre de ceps à l'are (100 m ²)
vignes en terrasses et culture à bras	0.90 m x 0.80 m.	0.72 m ²	env. 139
coteau	0.95 m x 0.75 m.	0.712 m ²	env. 140
culture mécanique	1.00 m x 0.73 m.	0.73 m ²	env. 137
plaine	1.00 m x 0.75 m.	0.75 m ²	env. 133
culture mécanique	1.05 m x 0.73 m.	0.766 m ²	env. 130
	1.10 m x 0.70 m.	0.77 m ²	env. 130

Les consignes de plants sont à adresser aux pépiniéristes autorisés du canton jusqu'au 31 janvier 1951 au plus tard.

Analyse du sol

Pour éviter des échecs dans la reconstitution des vignes greffées, il est indispensable de connaître la composition physique et chimique du sol. Les intéressés peuvent s'adresser au Service cantonal de la viticulture, à Sion, ou demander les instructions et questionnaires à la Station fédérale d'essais viticoles, à Montagnibert, Lausanne. Pour chaque cas, deux échantillons de terre sont nécessaires :

a) **terre de surface**, jusqu'à 30 cm. de profondeur. Prélever à plusieurs places dans la parcelle à planter des pelletées de terre en creusant verticalement des trous au moyen d'une pelle carrée. Réunir ces pelletées, mélanger soigneusement sans tamisage ni séchage.

b) **Terre du sous-sol** : prélever également des échantillons à environ 1 m. de profondeur et procéder comme pour la terre de surface.

Expédier 1 kg. de terre de chaque mélange dans deux sachets séparés et étiquetés a et b à la Station de Montagnibert, Lausanne ; ne pas oublier de joindre à l'envoi le questionnaire indiquant la situation de la parcelle, l'état physique du sol et sous-sol (léger, moyen, compact, béton, humide, aride, graveleux, peu graveleux). C'est sur la base de ces renseignements précis et des résultats d'analyse qu'il sera possible de donner des conseils sur le choix d'un porte-greffe.

Nous rappelons que le P.-G. x Rup. 3309 ne peut convenir que pour les bonnes terres profondes, perméables aux racines, mais sans excès d'humidité dans le sous-sol. Le calcaire ne devrait pas dépasser 25 % si le terrain est argileux et le 40 % s'il est formé d'éléments grossiers (caillouteux). Pour les autres terrains, plus difficiles, il y aura lieu de choisir des porte-greffes plus vigoureux et résistants, soit :

Rip. x Berl. 161-49 pour les sols secs, caillouteux, profonds, mais perméables ; résiste jusqu'à 60-70 % de calcaire si le sous-sol est bon et sans excès d'humidité.

Rip. x Berl. 5-B-B donne de bons résultats dans les terres argileuses et même graveleuses. Il supporte davantage de calcaire que le 3309 et se comporte mieux que ce dernier dans les terres tassantes et les sous-sols un peu humides ou compacts.

Rip. x Berl. 5-C, plus vigoureux que le 5-B-B, mérite d'être utilisé dans les terrains calcaires (40-50 %) pauvres en matières organiques, mais profonds et pas trop compacts.

Mourv. x Rup. 1202, plus vigoureux et résistant, peut être conseillé pour les terrains très difficiles et riches en calcaire, où les autres porte-greffes ne peuvent s'adapter, par exemple un sol très compact «béton» ou argileux et humide.

Le choix du cépage (greffon) devra également être adapté à la nature du sol. Les propriétaires peuvent s'adresser premièrement à leurs fournisseurs (pépiniéristes valaisans autorisés) ou au Service cantonal de la viticulture, si une visite sur place est nécessaire.

Les viticulteurs sont rendus attentifs que les cépages spéciaux plantés dans les endroits ne convenant pas ne seront pas subsidiés. Les autorisations y relatives devront être sollicitées au Servi-

ce cantonal de la viticulture, qui fera procéder à un examen sur place. Les pépiniéristes ne sont pas autorisés à livrer des spécialités avant d'être en possession de la dite permission à présenter par le intéressés. Sont considérés comme plants fins : Malvoisie, Pinot noir, Pinot blanc, Petite Arvine, Amigne, Johannisberg (Riesling), Hermitage, etc.

Quant au cépage Riesling x Sylvaner, très précoc et sujet à la pourriture, suivant les situations et les sols et exposés aux courants, où il convient, en général, le mieux.

L'importation, la production et la plantation des producteurs directs sont interdits en Valais.

La Commission cantonale de viticulture conseil-le en général le Fendant comme vin commercial. Toute qualité inférieure au Fendant, au Rhin (Sylvaner), sera exclue du subside.

Parmi les cépages rouges, dont l'extension est recommandée, il y a lieu de considérer :

1) le **Pinot noir**, plant noble, produisant un vin fin, très réputé, dont l'écoulement est satisfaisant. La taille allongée (2 yeux à fruits par courson) sur gobelets permet d'obtenir le maximum de qualité, mais la taille à onglets pourrait être envisagée pour augmenter un peu la production tout en recherchant à maintenir une bonne qualité. Les terrains calcaires et graveleux sont ceux qui lui conviennent le mieux.

2) Le **Gamay de Beaujolais**, de maturité un peu plus tardive que le Pinot noir, peut être planté dans les bas du vignoble ou en bonne exposition. Il est peu exigeant sur la nature du sol, mais son vin est meilleur s'il est cultivé en terrain silico-argileux, peu calcaire, ou schisteux. Plus productif que le Pinot noir, le Gamay doit être taillé court, comme le Fendant.

Il n'est pas accordé de subvention pour les terrains qui n'étaient pas en vigne jusqu'à présent et non cadastrés comme tels.

La surface occupée par des arbres, des «vaques», etc., sera déduite.

Pour les spécialités de plants fins et variétés de rouges destinés aux plantations de 1952, il est nécessaire de s'adresser déjà maintenant à un pépiniériste autorisé, pour le greffage des cépages en question.

Les propriétaires qui auront consigné des plants américains pourront être tenus d'en prendre livraison ou d'en payer les valeurs.

Le provintage est interdit.

Les inscriptions pour le subventionnement à la reconstitution du vignoble devront avoir lieu au printemps prochain.

Toute importation de bois de greffage et de plants, soit d'un autre canton, soit de l'étranger, est interdite.

Echalas : Il est vivement conseillé aux milieux intéressés de n'utiliser que des échalas kyanisés ou imprégnés avec une solution de sulfate de cuivre à 4 %.

Sion, le 29 novembre, 1950.

Département de l'Intérieur.
 Service de la viticulture.

MORANDINE
 APÉRITIF ANISÉ DISTILLÉ

pour sept titres, à savoir : combiné alpin, descente, slalom, slalom géant, championnat inter-club de descente, slalom et combiné alpin. Trente titres seront attribués aux hommes : combiné nordique, combiné alpin, fond 18 km., grand fond 50 km., saut spécial, descente, slalom, slalom géant, relais, pour les seniors, combiné quatre seulement pour les juniors, championnat inter-club pour la descente, le slalom et le combiné alpin. On comprend, dès lors facilement, que tous les skieurs aient poussé à fond dans les concours régionaux, afin d'obtenir leur qualification pour Adelboden, qui pourrait aussi signifier une première hypothèque pour le voyage olympique à Oslo en 1952. Les conditions d'enneigement sont actuellement favorables.

Le coin du paysan

POUR FUMER RATIONNELLEMENT LES PRAIRIES NATURELLES

(Com.) — Le purin, engrais de ferme particulièrement apprécié pour la fumure des cultures fourragères, peut être la cause de divers mécomptes et dommages lorsqu'il est utilisé à tort ou avec excès. C'est ainsi qu'il est erroné d'épandre cet engrais liquide dès que le fourrage s'est mis à pousser. Dans les prairies qu'on se borne à faucher, des purinages intensifs provoquent un fort développement des mauvaises herbes ; le fourrage qu'on y récolte accuse une teneur excessive en potasse par rapport aux autres substances minérales. Selon la quantité de bouses qu'on y ajoute la proportion de potasse peut être 2 à 3 fois plus élevée que celle d'azote et 5 à 10 fois plus forte que celle d'acide phosphorique. Dans ces conditions, il est recommandable de varier le mode d'utilisation de ces prairies en faisant alterner coupes de fourrage et pâture, et de suspendre tout purinage durant 1 à 2 ans, l'engrais liquide disponible étant réservé à d'autres parties du domaine. Au lieu de puriner, on épandra en automne ou vers la fin de l'hiver, par hectare, 200 à 300 kg. de scories Thomas et, peu avant le début de la végétation, un complément de 200 à 400 kg. de Nitrophosphate. Grâce à cette fumure et à cette utilisation combinée, il est possible d'obtenir une nette amélioration de la qualité des fourrages sans provoquer de diminution des rendements.

En passant...

Vieilles filles

Juger n'est point un jeu facile. Les hommes y apportent en général trop de hâte ou trop peu de mesure ; ils ironisent quand il faudrait être indulgent, ou bien ils mettent de la passion là où le bon sens suffirait. Un sage l'a dit avec rudesse : « les jugements portés sur autrui sont souvent des mauvaises actions involontaires. »

Nous jugeons tout selon des clichés dont l'ironie aigre et prompte ne nous amuse d'ailleurs plus depuis longtemps, mais dont la vie est si dure qu'ils ne sauraient être modifiés. C'est ainsi que les politiciens nous apparaissent comme des gens qui ne tiennent pas leurs promesses, les belles-mères comme des êtres acariâtres, et les vieilles filles comme des fruits de médisance.

Pauvres vieilles filles... ! De quelles légendes faciles, et qui appellent de nombreuses mises au point, sont-elles accompagnées ! On les dit revêches, alors que seul un sentiment de dignité leur donne ce maintien surveillé. On les croit égoïstes, alors qu'elles ne sont que prudentes. La solitude — cette solitude qui n'attend plus rien — leur apporte un calme et une sagesse mélancoliques. On les imagine sous la lampe, dans leur petit logis, doucement attentives à ne point déranger l'ordre du petit univers qu'elles se sont créé.

Vieilles filles... ! Ne fut-on pas souvent injustes envers ces êtres dans les rangs desquels la bienfaisance recrute ses plus dévoués et ses plus agissants rouages. Et n'est-ce point pour elles qu'Amiel écrivit cette pensée douce-amère : « Quand la vie a cessé d'être une promesse, elle n'a pas cessé d'être un devoir. »

L'ami Jean.

INFORMATION ROUTIÈRE - STRASSENKUNFT
INFORMAZIONI STRADALI
 18. I. 51

LA CHAUX-DE-FONDS, YVERDON, BIEL, SOLOTHURN, LUZERN, BASEL, ZÜRICH, GENÈVE, SION, AOSTA, etc.

— fermé - geschlossen - chiuso
 — avec chaînes - mit Ketten - con catene
 — chaînes recommandées - Ketten ratsam - da consigliare le catene

* stations de chargement - Eisenbahn-Verladestationen - Stazioni di carico

Réservez votre soirée
 du Samedi 3 février 1951 pour le
BAL masqué au Casino Kursaal de Montreux

LA NEUCHATELOISE
 fondée en 1869, vous assure favorablement.
Bris de glaces, Dégâts des eaux, Incendie, Vol
 Nombreux agents en Valais
 Th. LONG, agent général. BEX, Téléphone 521 20

Apéritif "LUY"
 DISTILLERIE VALAISANNE, DIVA S.A. SION

Rédacteur responsable : André Luisier

solide

Demandez la lampe
PHILIPS

solide

En vente chez les électriciens
et services électriques.

Profitez de notre
Vente au rabais de 10 à 15%
du 20 janvier au 17 février

Robes
Manteaux
Jupes
Blouses
Gants

Primerose

Rue de Lausanne
Mlle NANCHEN

Confection Dames et Fillettes
(Voyez notre vitrine)



C'est durant les longues soirées d'hiver qu'on peut trouver le temps de réfléchir à toutes les dispositions qu'il s'agira de prendre pour que les travaux de la ferme et des champs puissent s'exécuter sans heurts au cours du printemps et de l'été. Pour tout agriculteur avisé, l'établissement d'un plan de culture et de fumure compte parmi les plus essentiels de ces préparatifs. Sans plan mûrement établi, on ne va pas loin en matière d'agriculture.

Il y a du vrai là-dedans...

Le sol est à la base de l'exploitation agricole; c'est la raison pour laquelle le cultivateur lui voue ses meilleurs soins et veille à lui rendre chaque année, sous forme de fumure, les matières nutritives que lui enlèvent les récoltes. Celui qui néglige de le faire ou ne le fait qu'imparfaitement, dilapide le bien le plus précieux de son exploitation en épuisant le sol de son domaine. Nous savons que les deux tiers de nos terrains pourraient être plus riches en acide phosphorique et que la moitié pourrait contenir davantage de potasse. L'expérience prouve également que nombre d'agriculteurs auraient la possibilité d'améliorer leurs rendements en recourant un peu plus à l'emploi d'azote. Celui qui se montre parcimonieux à l'égard de son sol fait un mauvais calcul, car cette soi-disant économie ne se réalise qu'au détriment de la fertilité du sol, de laquelle dépend finalement tout succès dans l'exploitation agricole.

L'expérience est la meilleure conseillère

Bien des agriculteurs ont déjà dû apprendre à leurs dépens que les achats de foin et de regain, ou de quantités exagérées de concentrés fourragers, renchérisaient la production du lait et de la viande au point d'en compromettre la rentabilité. C'est à raison que les praticiens éprouvés et les spécialistes insistent sur le fait que, pour donner des résultats assurés, la production du lait et de la viande ne doit être fondée que sur l'économie fourragère de l'exploitation. En d'autres termes, l'affouragement sera d'autant plus économique qu'on pourra produire davantage et de meilleurs fourrages dans l'exploitation elle-même, à savoir foin, regain, racines fourragères, pommes de terre, fourrages verts et fourrages ensilés, orge, avoine, etc. Seules les très bonnes vaches laitières devraient encore recevoir une portion bien mesurée de concentrés riches en albumine (tourteaux, etc.) pour parfaire leur ration. Nous ne courons aucun danger d'appauvrir nos terrains en les soumettant à une utilisation intensive (cultures dérobées et intermédiaires, coupes d'herbe nombreuses et pâture intensive), à condition de rendre au sol par des fumures appropriées les matières nutritives prélevées sous forme de récoltes.

L'épuisement des sols par la culture est-il encore fréquent chez nous ?

Laissant à chacun le soin de répondre à la question que nous venons de poser, nous tenons cependant pour certain que, contrairement à ce qui se passe dans bien des pays, les agriculteurs qui exploitent leurs terres jusqu'à la ruine, sont une très rare exception dans notre pays. Il ne manquera cependant pas de praticiens pour reconnaître sans parti pris, après avoir bien posé la question, que s'ils n'exploitent pas leur sol jusqu'à épuisement complet, ils n'en prennent pas moins certaines libertés plus ou moins grandes à son égard. Leur intention est d'en tirer davantage qu'il n'est en mesure de leur donner à la longue, sans toutefois le fatiguer, l'épuiser ni le ruiner. C'est pourtant fort souvent de petites causes qui ont les plus lourdes conséquences.

LONZA S. A. BALE

Radios ou discophones neufs
dès Fr. 15.— par mois

Acompte de 10 %, le reste en petites quotes mensuelles. Echange. Toutes les marques sont en stock. Service dans toutes les localités du Valais. Demandez sans engagement prospectus et nos conditions de paiement.

Spécialiste concessionné Bellevue-Limmatquai 3,
ZURICH
Tél. (051) 32.42.60

RADIO Kummer

Cinéma sonore moderne
pouvant se donner dans n'importe quel local, salle, chambre, est à disposition :

- Des sociétés : Ski-Club, I. P., Gymnastique, Chant, Musique, Pêcheurs, Chasseurs, Agriculteurs, Vignerons, Classe d'âge, Ligue antituberculeuse, etc.
- Des confrenciers, etc.
- Des familles, Fêtes de famille, Anniversaires, Mariages, Malades, etc.
- Des Ecoles, Collèges, Pensionnats, Hôpitaux, Comités, Réunions, etc.
Les films seront choisis par les intéressés eux-mêmes, suivant le sujet à traiter et suivant les circonstances.

Pour tous renseignements concernant les appareils de cinéma et les films, s'adresser à **PAUL PELLAUD**, Sion. Tél. (027) 2.23.19

DIPLOME de SECRETAIRE et COMMERCE en 4 et 6 mois. Garantie : Prolong. gratuite si nécessaire jusqu'au succès final. Demandez prospectus. Ecoles Tamé, Sion, Condémines. Tél. 2.23.05
Lucerne, Zurich, Neuchâtel, Bellinzona

NOIX tessinoises
5 kg. Fr. 7.50
10 kg. Fr. 14.50

CHATAIGNES FRAICHES
70 ct. le kg. Envois journaliers
D. Baggi, Malvaglia (Tessin)
Tél. (092) 6.43.08

On demande, pour le 15 février, un
arboriculteur
connaissant un peu la culture maraîchère. Nourri, logé, place à l'année. S'adresser au Nouvelliste sous P 7944.

A vendre deux
mototreuils
de 5 et 6 CV.
S'adr. au Garage Meynet, à Monthey.

...les merveilleuses!...

Tablettes Spécialité de M. R. G. S. A. BALE

Contre: toux, enrrouement, catarrhe
Pour: sportifs, fumeurs, chanteurs etc.

Winterthur Vie

« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie

Agence générale
René Antille
Sierre, Route de Sion
Tél. 5.16.30

Alfred Pfammatter
Rue de Lausanne, Sion

Agence :
Félix Richard
Monthey, Tél. 4.21.56

Offre intéressante de fromage du Valais et autres genres

5 kg. 10 kg.

Gras de montagne fondue et raclette 6 à 7 kg.	Fr. 5.—	Fr. 3.50
Mi-gras de montagne été 50/5 à 6 kg.	Fr. 3.—	Fr. 2.—
Vacherins Mont d'Or, prix liquid	Fr. 4.—	Fr. 3.50
Gruyère gras vieux pris liquid.	Fr. 3.—	Fr. 2.80
Gruyère mi-gras bon goût	Fr. 4.30	Fr. 4.—
Tilsit gras par 2 pces de 4 kg.	Fr. 2.50	Fr. 2.—
Gruyère quart-gras par quartier		

Camille MARTIN - Monthey
Rue de Venise

La Maison

Tissage de toiles Berne S. A.

à Berne avise son aimable et fidèle clientèle du Valais que M. R. GAILLET à St-Léonard, son dévoué collaborateur depuis bientôt 25 ans, continué comme par le passé son activité et qu'il n'est nullement question qu'il la quitte.

CINÉMA DE BAGNES

Samedi 20 et dimanche 21 janvier, à 20 h. 30 avec Raymond Rouleau et Micheline Francey

Vertiges

Tél. 6.63.02 Interdit sous 18 ans

A vendre

à Collombey-Muraz, magnifique parcelle de 12,000 m² environ, très bien située. Prix de vente raisonnable. S'adresser à Me G. Pattaroni, notaire, Monthey.

Evionnaz - Avis d'enchère

Edouard Mottet, d'Alphonse, met en location par voie d'enchère publique qui aura lieu le samedi 27 janvier, dès 16 heures, au Café de la Poste, à Evionnaz, toutes ses parcelles de terrain, prés et champs, sises à la Rasse et dont l'ancien bail est échu. E. Mottet.

A vendre

1 machine à trancher la viande, 2 balances automatiques de 5 et 15 kg.
Occasions en parfait état de marche à bas prix.
Ecrire sous Case Gare 324, Lausanne.

Zin de saison début des prix réduits

robes pour dames bonnes qualités d'hiver	blouses pour dames lissus de sports, molletonnés, de belle couleur. Bonne qualité d'hiver
25.- 29.-	16.- 15.- 25.-

Pullover pour dames Vestes pour dames	Pullover pour enfants Vestes pour enfants
10.-	7.50 5.-

au choix

MAGASIN de la Place
MARTIGNY-BOURD

A VENDRE à Fribourg, au centre des affaires

hôtel

d'ancienne renommée : 18 chambres meublées, chauffage, eau courante chaude et froide, 1 salle à boire, une salle pour sociétés, une salle à manger, une petite salle et dépendance. Gros chiffre d'affaires prouvé.
Pour traiter Fr. 60.000.—. — Ecrire sous chiffre P 1130 B à Publicitas, Bulle.

Importante fabrique d'horlogerie du canton de Neuchâtel, située à la campagne, engagerait :

jeunes ouvrières

ayant bonne vue pour être formées sur différentes parties de l'ébauche. Travail en fabrique.
Faire offres sous chiffre P. 1151 N. à Publicitas, Neuchâtel.



Le couple royal de Grèce visite les provinces du nord du pays

Les populations accueillent avec joie le roi Paul et la reine Frederike, que l'on voit ici à Arnea accompagnés de l'évêque de Chalkidiki. La population de cette petite ville avait orné les rues de leurs plus beaux atours...

vante: voilà l'appréciation qui ressort de la conférence donnée hier soir devant un nombreux auditoire par l'hôte distingué de notre pays, le combattant volontaire des deux guerres qui est le chevalier par excellence de l'idéal, l'apôtre de la grandeur humaine.

Tous, dimanche, à l'Hôtel de Ville, pour entendre le conférencier « belge que nous aimons. »

« Iphigénie » en... Agaune

Est-ce préjugé ?... est-ce parti pris ?... il nous semble que l'interprétation des grands « classiques » convient beaucoup mieux que n'importe quel autre théâtre à la sympathique troupe — toujours renouvelée — du Collège de Saint-Maurice.

« Nicolas de Fluë » nous avait plu, dans l'ensemble.

« Iphigénie » de Racine, à l'affiche cette année, a notre préférence.

Ce n'est pourtant pas une sinécure de jouer convenablement une tragédie racinienne.

Pour rendre perceptible, acceptable et finalement émouvant l'effort lent et continu de la passion vers son terme, l'acteur doit s'obliger à être impeccablement juste, car le spectateur averti ne tolère aucune défaillance.

Cela d'autant plus que la tragédie de Racine est — dans Iphigénie, par exemple — un ensemble parfaitement lié, nous osons dire: une mathématique absolument satisfaisante pour l'esprit, au moment même où elle touche le cœur. Car il y a dans ce mécanisme, qui ne laisse pas de repos, une source d'émotion puissante.

Les acteurs-amateurs d'Agaune mettent tout leur talent, leur savoir et leur bonne volonté pour recréer devant nous cette tragédie.

Sans aller jusqu'à dire qu'ils réalisent rigoureusement l'exactitude dont nous parlions plus haut et qu'exige pourtant l'art d'intensité et de plénitude de Racine, nous avons plaisir à reconnaître que, dans l'ensemble, c'est une réussite.

Dans le rôle difficile de l'ardente et soumise Iphigénie, Mlle Lina Rouiller est la meilleure. Cependant Mlles Jacqueline Guex (la jalouse Eriphyle) et Yvonne Gross (une Clytemnestre âpre et vindicative) sont également excellentes.

M. Roger Finet (« jeune » Achille, passionné et violent) serait très bon s'il pouvait « calmer » sa « faim » des fins de vers... ! M. Jean-Marie Closuit (Agamemnon: roi orgueilleux, mais pas trop mauvais bougre) se tire assez bien d'affaire. Après eux, nous félicitons aussi: Mlles Armelle Micotti (Aegine) et Renée Décaillet (Doris), ainsi que MM. Raphaël Jacquier (Ulysse), Louis Kilcher (Arcas) et Victor Gillioz (Eurybate).

M. le chanoine Cornut, qui révèle une fois de plus ses talents de metteur en scène, mérite nos plus vives louanges.

L'orchestre du Collège, dédaignant avec obstination « la générale », c'est la fanfare « Mauritia » qui — sous l'experte direction de M. le chanoine Tairraz — agrément les entr'actes.

Que le grand public se réjouisse ! il aura, lui, le plaisir d'applaudir le capricieux orchestre.

Nous sommes persuadé que ces deux prochains dimanches, dès 14 heures 30, la foule se pressera dans la salle des spectacles d'Agaune.

Personne n'aura à le regretter !

André Luisier.

Le Wiener Oktett à Vevey

Le 26, à 20 h. 30 au Théâtre, cet incomparable ensemble interprétera Mozart, Brahms et Schubert. Location Fœlisch, Vevey.

Dernière heure

La famine aux portes de l'Inde

Première mesure de rationnement

NOUVELLE DEHLY, 19 janvier. (Reuter). — On annonce vendredi que l'Inde a décidé en raison de la pénurie inquiétante de céréales de réduire d'un quart les rations dans tout le pays. Le système du rationnement s'étend à environ 113 millions de personnes, c'est-à-dire à un tiers de la population totale du pays. Le déficit de la production des céréales, qui a été encore accru cette année par les inondations, la sécheresse et par le tremblement de terres d'Assam, est estimé à six millions de tonnes.

« Situation alimentaire désespérée »

SIDNEY, 19 janvier. — Le haut commissaire indien en Australie a déclaré vendredi à l'inspecteur britannique d'une conférence agricole à Lithgow (Nouvelle-Galles du Sud): L'Inde souffre à tel point de la pénurie de denrées alimentaires que nous prions tous les pays de nous venir en aide et de nous donner ce dont ils peuvent se passer. L'Inde vit aujourd'hui au jour le jour. Sa situation alimentaire est désespérée. Les récoltes et les réserves de céréales ayant été anéanties dans certaines régions par des inondations alors que dans d'autres elles ont souffert de la sécheresse.

L'Office australien des céréales a promis de faire tout son possible pour mettre à la disposition de l'Inde 15 millions de boisseaux de blé mais en raison des inondations de la Nouvelle-Galles du Sud il est possible que le produit des récoltes soit de 50 pour cent inférieur aux estimations.

DERNIERS SPASMES DE L'AGITATION COMMUNISTE EN ITALIE

ROME, 19 janvier. (Reuter). — Vendredi, trois cents ouvriers, hommes et femmes, ont été licenciés par une fabrique de la régie nationale des tabacs à Rome pour avoir participé jeudi à la grève proclamée par les communistes.

On se souvient que le gouvernement avait menacé les employés d'Etat de les licencier au cas où ils prendraient part au mouvement de grève.

A Bologne, les communistes ont fait la grève pendant deux heures pour protester contre les trois cas mortels qui se sont produits lors de la manifestation dirigée contre la venue du général Eisenhower en Italie.

On ne signale toutefois pas d'autre incident.

Eisenhower au Luxembourg

LUXEMBOURG, 19 janvier. — Le général Eisenhower commandant en chef des troupes de l'Atlantique nord en Europe est arrivé à Luxembourg.

UNE AUTO DANS UN CANAL

(Inf. part.) — M. Otto Walther, au volant d'une auto, a dérapé sur la chaussée verglacée près de Saxon et le véhicule a été projeté dans le canal bordant la route. Tout se borne heureusement à des dégâts matériels.

Accident à Savièse

Trois blessés

(Inf. part.) — Près de Ormône, dans la commune de Savièse, une voiture conduite par M. Marcel Jiauque, de Sion, dans laquelle 6 personnes

Les Chinois se retirent-ils de Corée

TOKIO, 19 janvier. (Ag., Reuter). — D'après des nouvelles non encore confirmées parvenues vendredi à Tokio, les Chinois auraient retiré une partie de leurs meilleures troupes du front de Corée. Ces informateurs qui résultent du fait que des combats de patrouilles ont seuls interrompus l'accalmie, précisent que les unités de la 3e armée chinoise auraient reçu l'ordre de se retirer de Corée. Cette armée a joué un rôle considérable dans l'offensive communiste du jour de l'An qui a abouti à la reprise de Séoul. Les Chinois faits prisonniers ces derniers jours à proximité du front ont déclaré que leurs unités « avaient récemment commencé à se retirer vers le nord ». Les patrouilles de reconnaissance des Nations Unies de divers secteurs de front rapportent qu'aucun contact n'a été établi ces derniers jours dans les endroits où les troupes chinoises opéraient.

En Grèce

VAGUE D'ARRESTATION CONTRE LES COMMUNISTES

ATHENES, 19 janvier. (AFP). — La sûreté d'Athènes a procédé à l'arrestation d'un certain nombre de communistes évalué à 200 par le quotidien « Vima » parmi lesquelles on relève le nom de M. Vistakis, fonctionnaire au ministère de l'Information qui fut, en avril dernier, mandé auprès du président Tsonderos, alors vice-président du Conseil, en qualité de secrétaire particulier. Ces arrestations font suite aux aveux d'E. Floria, détenu pour activité communiste, qui se suicida le 3 janvier dernier en se jetant par la fenêtre des locaux de la sûreté générale.

99 MILLIONS DE DOLLARS POUR LA CONSTRUCTION DE TANKS

DETROIT, 19 janvier. (Reuter). — La fabrique d'autos Chrysler a reçu une commande de 99 millions de dollars. Il s'agit de tanks qui, assure-t-on, les plus puissants qui n'auront jamais été construits par les Etats-Unis. Une autre commande de cent millions de dollars a été passée pour la construction de mécanisme propulseur pour tanks. C'est la première commande donnée par le gouvernement pour la construction d'armes depuis le début de la guerre de Corée en vue d'obtenir des tanks lourds.

UN BOMBARDIER S'ECRASE AU SOL Le pilote est tué

LONDRES, 19 janvier. (AFP). — Un bombardier Lincoln effectuant un vol d'entraînement s'est écrasé au sol, vendredi matin, en atterrissant à Binbrook (Lancashire) et a pris feu immédiatement. Le pilote a été tué et deux membres de l'équipage ont été grièvement blessés tandis que trois autres sont indemnes.

avaient pris place, est entrée en collision avec un camion conduit par M. Dayen, de Conthey. 3 occupants de l'auto sont blessés. Ce sont Mme Lina Varone qui souffre de blessures à une hanche et MM. Henri Luyet et René Léger qui se tirent de l'aventure avec des plaies aux genoux. Dégâts matériels importants.

LES INCONVENIENTS DU VERGLAS

(Inf. part.) — Les services du Département des Travaux publics du canton ont mobilisé jeudi plus de 50 camions pour sabler et dégager les routes verglacées. Vendredi la route cantonale St-Gingolph-Brigue était en état de permettre une cir-



A gauche: colonel H. Brunner qui donne sa démission de commandant de la DCA. Il était originaire de Wädenswil. A droite: le nouveau commandant de la DCA, colonel Rudolf Meyer. Il est né en 1899, il est originaire de Zurich, fit ses études à l'EPF, devint pilote militaire et entra en 1924 dans les services de l'instruction, dès 1934 il fit partie de l'Etat-Major de notre armée

culatation normale sauf sur certains tronçons dans Bois de Finges. Dès aujourd'hui, la circulation sera rétablie.

Ardon

40 ANS DE SERVICE

Nous apprenons d'Ardon que le sympathique facteur M. Marius Gaillard fêtera à la fin de ce mois ses quarante ans de service aux P.T.T.

Nous lui adressons nos compliments et sincères félicitations.

Des avalanches dans le canton

(Inf. part.) — Dans la nuit de jeudi à vendredi une grosse avalanche est descendue dans la vallée de Conches et a obstrué la ligne de chemin de fer de la Furka-Oberalp sur une distance de 300 m près de Niederwald. Entre Réalp et Andermatt (entre Nâtschen et Sedrun), la voie est également obstruée en plusieurs endroits et risque de l'être encore par d'autres avalanches.

Egalement dans la nuit de jeudi à vendredi, une avalanche a coupé la route de la Dixence entre Hérémece et la Dixence. On espère que la circulation sera rétablie samedi.

ST-MAURICE

Société fédérale de gymnastique Section de St-Maurice

Les membres actifs et passifs, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à la noble cause de la gymnastique sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle, le lundi 22 janvier, à 20 heures 30, l'Hôtel de l'Ecu du Valais.

Le Comité.



Madame Veuve Séraphin BAGNOUD, à Chermignon; Monsieur et Madame Alphonse BAGNOUD DUC et leurs enfants, à Granges; Monsieur et Madame Philibert BAGNOUD BAGNOUD et leurs enfants, à Granges; Monsieur et Madame Jules BAGNOUD-COR DONIER et leurs enfants, à Chermignon; Madame et Monsieur Eugène BAGNOUD-BAGNOUD et leurs enfants, à Chermignon; Monsieur et Madame Pierre-Antoine BAGNOUD-BARRAS et leurs enfants, à Chermignon; Monsieur et Madame Angelin BAGNOUD REY et leurs enfants, à Chermignon; Madame et Monsieur Gilbert BARRAS-BAGNOUD et leurs enfants, à Chermignon; Monsieur Albert BARRAS-BAGNOUD et ses enfants, à Chermignon; ainsi que les familles parentes et alliées PRA LONG, REY, CORDONIER, NAOUX, BAGNOUD, DUC, AMOOS et BARRAS, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Séraphin BAGNOUD

leur cher époux, père, beau-père, grand-père beau-frère, oncle et cousin, décédé dans sa 85e année, à Chermignon, après une longue maladie, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chermignon le dimanche 21 janvier 1951, à 11 h.

Priez pour lui!

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Georges GIRARD, à Martigny-Bourg; Monsieur l'abbé Paul GIRARD, Salésien de Don Bosco, à Lyon; Madame et Monsieur Victor PIOTA-GIRARD et leurs enfants Marie-Paule, Thérèse, Madeleine, Jean-Louis, Charles-Henri, à Martigny-Bourg; Monsieur et Madame Léonce GIRARD-DONDAINAZ et leurs enfants Christian et Jean-Michel, à Martigny-Bourg; Monsieur Alphonse GIRARD et famille, à Martigny-Ville;

ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Léonce GIRARD

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, survenu le 18 janvier 1951, à Martigny-Bourg, après une longue maladie, supportée avec courage, muni des secours de notre sainte religion.

L'ensevelissement aura lieu le 21 janvier, à 11 heures 30, à Martigny-Ville.

Départ de l'Hôpital à 11 heures 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. L.



La famille de Monsieur Eugène DEVANTHERY, à Grône, dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages d'affection et de sympathie qui l'ont soutenue dans sa cruelle épreuve, exprime à chacun sa profonde reconnaissance; en particulier la Société de chant la « Caecilia ».